

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2017 A 19h**

Date de la convocation : le 11 septembre 2017

Présents : Mmes, Mrs, MOTEL, BOUCHERON-SEGUIN, NOE, MARRON, BERINGUER, ARMAND , SCIEZ, MAINGUY, HUGUENIN,

Absents : Mmes, Mrs, MOREAU (pouvoir à M. ARMAND), DELAFOSSE (pouvoir à Mme MAINGUY), GADEN (pouvoir à Mme MOTEL)

Secrétaire de séance : Mme BOUCHERON-SEGUIN

**APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 27 JUILLET 2017**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 27 juillet 2017.

**CONVENTION AVEC LE SERVICES INSTRUCTEUR DES DEMANDES D'URBANISME**

Afin d'instruire les documents d'urbanisme, il convient de passer une convention de mise à disposition du service instructeur commun pour l'instruction des autorisations d'urbanisme avec Seine Normandie Agglomération. Cette convention permet par la mission IDS l'instruction des permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables et certificats d'urbanisme opérationnels. La présente convention est conclue pour une durée de 3 ans. Le coût estimatif pour l'année 2017 est de 2 229,45 €. Le conseil municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité.

**COMPLÉMENT DE DEVIS PLU DU CABINET GILSON**

Suite à l'avis défavorable du préfet sur le PLU, il convient de représenter un nouveau dossier. Des frais supplémentaires auprès du Cabinet Gilson doivent être engagés. Le devis de prestations supplémentaires s'élève à 3 302,40 € TTC. Le conseil accepte à l'unanimité cette nouvelle dépense.

**RÉVISION DU TARIF ET DES EMPLACEMENTS FUNERAIRES**

Les tarifs du cimetière ont besoin d'être actualisés, et la création de cave-urnes est souhaitée par plusieurs habitants.

Le conseil décide donc des tarifs suivants :

- |                                      |                   |
|--------------------------------------|-------------------|
| - emplacement classique de 2ml :     | 250 € pour 30 ans |
| - emplacement cave-urne 80 x 80 cm : | 250 € pour 30 ans |
| - case au columbarium :              | 500 € pour 15 ans |

Ces tarifs sont ceux qui sont pratiqués dans les communes avoisinantes. Le conseil accepte à 10 voix pour et 2 abstentions (Mmes Mainguy et Delafosse).

## **REPLACEMENT DU PERSONNEL**

L'agent communal en charge du ménage étant en arrêt de maladie, il convient de la remplacer, afin de faire face à l'entretien des locaux communaux et de l'école.  
Le conseil accepte à l'unanimité.

## **BULLETIN MUNICIPAL**

Dominique Armand demande un retour des articles pour le bulletin municipal au plus tard le 20 octobre 2017.

## **ADHESION A UNE COMMUNE NOUVELLE**

Une commission avait été créée afin d'étudier l'intérêt pour la commune de fusionner avec une commune voisine dans le cadre de la création d'une commune nouvelle.  
Vexin sur Epte ne semble plus intéressé par notre candidature éventuelle.  
Les réunions avec les membres de la commune de Notre Dame de l'Isle n'ayant pas débouché sur un projet commun à ce jour, le conseil décide, à l'unanimité, de surseoir, pour l'instant, au projet de fusion avec une autre commune.

## **TOUR DE TABLE**

- 1) Une nouvelle équipe est arrivée à la perception d'Ecos, il est rappelé aux élus que toute dépense doit faire l'objet d'une validation par le Maire avant engagement.
- 2) Suite à la démission de Fabienne Deronne, Jean-Marc Beringuer va rejoindre l'équipe de la commission culture et tourisme.
- 3) Un pylône du fournisseur orange va être installé sur la commune de Notre Dame de l'Isle près de l'usine ACO.
- 4) Le restaurant Croco de l'Isle a adressé une invitation pour l'inauguration de leur salle de réception pour le mercredi 27 septembre, des représentants du conseil y assisteront.
- 4) M. Benslama propose la mise à disposition gratuite d'un défibrillateur, le conseil propose que le Maire le rencontre afin d'en fixer les modalités.
- 5) Les réunions de la commission sur la sécurité routière se poursuivent et ses travaux seront présentés au conseil.
- 6) Est-il prévu une manifestation spécifique à l'occasion de la commémoration du 11 novembre ? Aucune manifestation hormis celle qui se fait habituellement n'est prévue à ce jour.